



Jean-François FORÊT

Maître d'oeuvre de la RENOVATION ENERGETIQUE

☎ 07-88-90-65-72

✉ jfforet@2c2e.fr

Veuillez trouver la méthode pas à pas pour créer votre compte sur le site France rénov en vu de déposer une demande d'aide

- Ma Prime Renov par geste ou parcours accompagné
- Ma Prime Adpat
- Ma Prime Logement Décent

Depuis le 17 août 2026, toutes les connexions se font depuis un site unique

Connexion site France Renov

Se connecter sur <https://france-renov.gouv.fr/>

The screenshot shows the homepage of the official France Rénov' website. The header reads 'Le site officiel du service public de la rénovation de l'habitat'. Below this, there is a section titled 'Services et démarches' with five buttons: 'Trouver un conseiller France Rénov'', 'Estimer mes aides', 'Trouver un professionnel', 'Faire une demande d'aide', and 'Suivre mes demandes d'aide'. A large black arrow points to the 'Faire une demande d'aide' button. The website interface includes a browser address bar showing 'france-renov.gouv.fr' and various navigation icons.

Identification

Il est recommandé d'utiliser l'identité numérique pour plus de faciliter.

Pour se faire 2 applications sont possibles :

- L'identité numérique de la poste
- France identité

Pour les 2 il faut disposer d'une carte d'identité française en cours de validité.

Avec possibilité de se faire aider par France Service pour France identité et par la Poste pour l'identité numérique de la Poste.

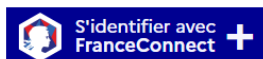
A noter il faut que ce soit des identité numérique certifiées avec passage par la mairie pour France identité

Dans les autres cas, vous pouvez utiliser la méthode se connecter, vous recevrez un code à 6 chiffres par la poste dans un délais de 10 jours environ.

Se connecter ou se créer un compte avec FranceConnect+ (recommandé)

FranceConnect+ est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

A privilégier



[Qu'est-ce que FranceConnect+ ?](#)

ou

Se connecter

Utilisez ces identifiants pour vous connecter, si vous avez déjà un compte sur MaPrimeRénov' ou Mon Projet Anah.

Identifiant

Format attendu : nom@domaine.fr

camille.garcia@email.com

Mot de passe

☐ Afficher

☐ Se souvenir de moi

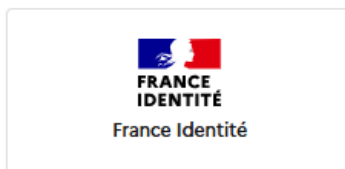
[Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

Choisir la plateforme d'identité numérique

Connexion en cours sur France Rénov'

Choisissez un compte pour vous connecter :



Pourquoi je ne retrouve pas mes comptes habituels ?

Afin de vous protéger contre l'usurpation d'identité, seuls les comptes assurant un niveau de sécurité élevé sont disponibles sur FranceConnect+.

[Comment créer un compte ?](#)

Choisir le statut

Déposer une demande d'aide

Étape 1 sur 4

Votre situation

Étape suivante : Votre besoin

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Vous êtes *

Propriétaire occupant



Vous possédez un logement dans lequel vous vivez.



Propriétaire bailleur

Vous possédez un logement que vous louez.



[Étape suivante](#)

Identifier le type de demande

- Rénovation énergétique : mono geste, parcours accompagné
- Autonomie : Adaptation logements personnes âgées et handicapées
- Sécurité décence : Ma Prime Logement décent

Déposer une demande d'aide

Etape 2 sur 4

Votre besoin

Etape suivante : Vos aides personnalisées

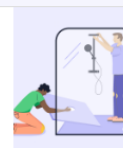
Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Quel est votre besoin ? *

- ☒ **Rénovation énergétique**
Réduire ma consommation d'énergie et améliorer le confort de mon logement.



- ☐ **Autonomie**
Adapter mon logement au vieillissement ou à une situation de handicap.



- ☐ **Sécurité et décence**
Mettre mon logement aux normes de sécurité et de décence.



Étape précédente

Étape suivante

Focus sur la partie énergétique

- Ma Prime Renov pour une rénovation par geste = PAC Air eau et géothermique dépose cuve à fuel, audit énergétique
- Ma prime renov rénovation d'ampleur : Parcours accompagné avec un MAR

Vous êtes concerné par deux aides pour la rénovation énergétique *

MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste

Accessible à tous et à toutes, MaPrimeRénov' est la principale aide de l'Etat pour la rénovation énergétique, en France et en Outre-mer.

- ☐ L'aide est accessible à l'ensemble des propriétaires qu'ils soient propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou copropriétaires.

[Découvrir MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste](#)



MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur

MaPrimeRénov' permet de financer des rénovations énergétiques d'ampleur (gain de 2 classes énergétiques minimum) dans le cadre d'un parcours accompagné. Cela consiste à réaliser plusieurs travaux complémentaires pour gagner en confort en hiver comme en été et faire des économies d'énergie importantes.



[Découvrir MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur](#)



Étape précédente

Étape suivante

Déposer une demande d'aide

Etape 4 sur 4

Votre demande



MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste

Les étapes pour bénéficier de cette aide

[Démarrer ma demande d'aide](#)

Validation du revenu fiscal de référence



Je contacte l'Espace France Rénov' le plus proche de chez moi afin de :

- Construire au mieux mon projet de travaux grâce aux conseils neutres et gratuits d'un conseiller ;
- Vérifier si le suivi de mon dossier par un Accompagnateur Rénov' est obligatoire pour mon projet ;
- Préparer tous les documents nécessaires pour compléter mon dossier et éviter les erreurs.

Un rendez-vous personnalisé avec un conseiller France Rénov' est obligatoire avant tout dépôt d'un dossier de rénovation d'ampleur.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter l'Anah au 0 808 800 700.



1. Je renseigne et vérifie mes informations

Je renseigne et vérifie mes informations fiscales

Recommandations :

- J'effectue ma demande de MaPrimeRénov' sur un ordinateur (plutôt que sur ma tablette ou mon téléphone portable) ;
- Je privilégie la navigation privée pour plus de fluidité ;
- Dès que j'ai besoin d'une information, je clique sur les icônes « ampoules » en face de la rubrique qui m'intéresse.

Nom de famille

Date de naissance

Mon numéro fiscal

Revenu fiscal de référence »



A compléter

En cliquant ici, je m'engage à avoir pris connaissances des [Conditions générales](#) du site et à les respecter.

tour à mon espace personnel

Continuer →

Je suis

Le nom et le prénom du « demandeur » doivent figurer sur votre avis fiscal et être identiques à ceux indiqués sur toutes les pièces justificatives que vous allez téléverser pour constituer votre dossier.

Les informations affichées ci-dessous proviennent de votre avis d'imposition. Si celles-ci ne sont pas à jour, rendez-vous sur le site impots.gouv.fr afin de les modifier et obtenir un avis fiscal rectificatif. Vous pourrez alors revenir pour créer votre dossier MaPrimeRénov'.

Champs avec * sont obligatoires

Civilité*

☒ Monsieur☐ Madame

Nom de l'occupant

Indicatif Téléphone

France (+33)

Retour à mon espace personnel

← Précédent

Continuer →

Je vérifie mon revenu fiscal

Veuillez vérifier que le revenu fiscal total de votre foyer, indiqué ci-dessous est correct.

A compléter Info 1ere page avis d'imposition

Revenu fiscal du foyer

Année	Numéro fiscal	Numéro co-déclarant	Revenu fiscal (€)	Déclarant	Déclarant 2	Actions



Ajouter un occupant
avec un revenu

Revenu fiscal total du foyer

Occupant(s) avec revenus

Personne(s) à charge

Les informations ci-dessus sont différentes de votre situation actuelle ?

Ces informations proviennent de votre dernier avis fiscal. Pour les mettre à jour :

- Rendez-vous sur le site impots.gouv.fr afin de modifier les éléments de votre situation qui changent (ex : naissance d'un enfant);
- Obtenez votre "avis fiscal rectificatif" ;
- Revenez afin de créer votre dossier MaPrimeRénov'.

Attention : si vous créez votre dossier avec les informations mentionnées sur votre dernier avis fiscal, vous ne pourrez pas les modifier par la suite.

Retour à mon espace personnel

← Précédent

Continuer →

Je renseigne les informations sur mon logement

Champs avec * sont obligatoires

J'habite un(e) : 

Veuillez sélectionner un type de logement



Choisir

Maison



Choisir

Appartement



Mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover *

☐ Oui ☐ Non

A compléter

Détails de ma situation *

- ☐ Je suis propriétaire ou usufruitier
- ☐ Je suis propriétaire en indivision (bien détenu par deux propriétaires ou plus)
- ☐ Je suis nu propriétaire
- ☐ Je suis locataire
- ☐ Je suis sociétaire d'une SCI
- ☐ Je suis en cours d'acquisition d'un bien

A choisir

☒ Je certifie que je suis le propriétaire du logement à rénover ou bien que je le serai au moment de la réalisation des travaux. Je m'engage à occuper le logement ou à le louer à titre de résidence principale.

personnel

← Précédent

Continuer →

Choisir l'âge du logement

1. Je renseigne mes informations

Je renseigne les informations sur mon logement

Mon logement a été construit il y a :

Veuillez déterminer l'ancienneté de votre logement

15 ans ou plus

Entre 2 et 14 ans

Moins de 2 ans



Retour à mon espace personnel

← Précédent

Continuer →

Performance du logement

Attention cette étape est importante.

Indiquez votre étiquette énergétique uniquement si vous êtes sûr de la lettre (attention aux DPE d'avant 2026, les étiquettes ont évolué avec l'évolution du coefficient d'énergie primaire). Si vous avez un doute ou si vous n'en avez pas, indiquez "Sans étiquette"

1. Je renseigne mes informations

Je renseigne les informations sur la performance énergétique de mon logement

Connaître la performance énergétique de votre logement vous aide à définir et réaliser les bons travaux. Elle permet de connaître l'étiquette de son logement et les principales sources de gaspillage d'énergie.

Celle-ci vous est fournie par le professionnel réalisant le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) ou l'Audit énergétique de votre logement. Pour plus d'informations, demandez conseil à votre Espace conseil France Rénov'.

Veillez sélectionner la lettre indiquée sur l'étiquette de performance énergétique avant vos travaux :

Si vous n'avez pas de DPE ou d'audit énergétique, veuillez sélectionner la case « Sans étiquette énergétique ».

Attention : Une pièce justificative vous sera demandée dans la suite de votre parcours afin de vérifier la lettre sélectionnée. Cette information ne pourra pas être modifiée ultérieurement.

A B C D E F G Sans étiquette énergétique

Cas particulier : votre chauffage est en panne en hiver ?

Vous pouvez déposer une demande pour remplacer uniquement votre chauffage, du 1er Octobre au 30 Avril. Votre nouveau système de chauffage devra fonctionner sans énergie fossile, c'est à dire sans fioul ni gaz.

Vous devez déposer votre demande 2 mois maximum après l'installation de votre chauffage. Par exemple, vous remplacez votre chauffage le 15 décembre, vous devez déposer votre demande avant le 15 février.

En cochant la case suivante, vous ne pourrez pas demander d'aide pour d'autres types de travaux. Quand vous déposerez votre demande, vous devrez joindre l'attestation sur l'honneur que vous trouverez ici (<https://www.anah.gouv.fr/document/attestation-de-travaux-urgents-demandeur-mpr>).

☐ Je certifie que cette demande concerne un remplacement urgent de mon système de chauffage.

[Retour à mon espace personnel](#)

[< Précédent](#)

[Continuer >](#)

Choix du système de chauffage actuel

1. Je renseigne mes informations

Je renseigne les informations sur mon logement

Chauffage

Quelle est l'énergie principale de chauffage dans votre logement **avant vos travaux**?

- ☐ **Bois** (bûches, granulés ou plaquettes)
- ☐ **Electricité**
- ☐ **Réseau de chauffage urbain**
- ☐ **Charbon**
- ☐ **Fioul domestique**
- ☐ **Gaz naturel** (distribué via le réseau de gaz)
- ☐ **GPL** (citerne ou bouteille de gaz)
- ☐ Pas de chauffage

mon espace personnel

← Précédent

Continuer →

1. Je renseigne mes informations

Je renseigne les informations sur mon logement

Eau Chaude Sanitaire

Quelle est l'énergie principale d'eau chaude sanitaire de votre logement **avant vos travaux**?

- ☐ **Bois** (bûches, granulés ou plaquettes)
- ☐ **Electricité**
- ☐ **Réseau de chauffage urbain**
- ☐ **Charbon**
- ☐ **Fioul domestique**
- ☐ **Gaz naturel** (distribué via le réseau de gaz)
- ☐ **GPL** (citerne ou bouteille de gaz)
- ☐ Pas d'eau chaude sanitaire

retour à mon espace personnel

← Précédent

Continuer →

Alerte sur le maintien des énergies fossiles

Depuis le 1er septembre 2026, il n'est pas possible de conserver des systèmes de chauffage ou de production d'eau chaude avec des énergies fossiles (fuel ou gaz)

1. Je renseigne mes informations

Je renseigne les informations sur mon logement

Engagement pour des systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire sans énergies fossiles après travaux

Pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur, votre logement doit obligatoirement comprendre des systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire « décarbonés », c'est-à-dire fonctionnant sans énergies fossiles après travaux.

Je m'engage à ce qu'à la fin de mes travaux, mes systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire fonctionnent sans énergie fossile :

☐ Oui ☐ Non

Si votre logement conserve des systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire fonctionnant au fioul ou au gaz après travaux, vous ne pourrez pas demander MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur. Nous vous orienterons vers un autre dispositif.

Pour plus d'informations, contactez votre accompagnateur Rénov' ou votre espace conseil France Rénov.

ce personnel

← Précédent

Continuer →

Choix de la nature de la demande d'aide

1. Je renseigne mes informations

Vous êtes éligible à MaPrimeRénov' !

Les informations que vous nous avez communiquées vous permettent de demander MaPrimeRénov'. Choisissez l'aide qui correspond le mieux à votre projet :

- une rénovation d'ampleur : un ensemble de travaux dont le chauffage, l'eau chaude sanitaire (chauffe-eau), l'isolation, la ventilation pour rénover de manière plus performante. Vous devez réaliser au moins 2 types d'isolation. Un Accompagnateur Rénov' vous guidera tout au long de votre projet.
- une rénovation par geste de travaux: un ou plusieurs types de travaux de chauffage.

Pour bien construire votre projet, retrouvez l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche de chez vous sur france-renov.gouv.fr.

Un conseiller est à votre écoute, gratuitement, pour vous aider à choisir les solutions techniques adaptées à votre projet. Il vous aidera aussi à estimer le budget nécessaire et à identifier les autres aides financières dont vous pouvez bénéficier.

[Je souhaite comprendre ma situation.](#)



MaPrimeRénov' pour une
rénovation par geste



MaPrimeRénov' pour une
rénovation accompagnée
d'ampleur

Désignation du mandataire

Bien noter le n° MPR il sera nécessaire pour remplir le mandat administratif

Dossier n° MPR-2026-157

A noter pour le mandat

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite
de vos démarches



Je fais la démarche
moi-même

Vous êtes à l'aise avec internet,
Vous n'avez pas de problèmes de connexion,
vous avez déjà une adresse mail,
vous faites la démarche vous-même.



Je désigne la personne
qui fera la démarche à
ma place

Vous souhaitez qu'une personne
perçoive le montant de MaPrimeRénov'
à votre place. Un professionnel, une
personne proche, peut en effet être
désigné. Pour cela il faut que celui-ci se
soit préalablement enregistré. Il vous
communiquera un numéro qui nous
permettra de transférer votre dossier.
Vous pourrez à tout moment reprendre
la main sur votre dossier.



Choix du type de mandat

2c2e énergies propose uniquement le mandat administratif (je fais les démarches pour vous et vous percevez les aides).

Quel type de mandataire souhaitez-vous déclarer?

Selon vos préférences, vous pouvez choisir différents types de mandats.

Un professionnel, une personne proche peut être désigné si il est préalablement enregistré et vous communique son numéro de mandataire (nécessaire pour la démarche).

Vous pourrez à tout moment révoquer ce mandataire et reprendre la main sur votre dossier.



Mandataire administratif

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut assurer le montage de votre dossier et assurer son suivi en ligne. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.

Exemple:
123456789_DL



Mandataire financier

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut en effet être désigné. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.

Exemple:
123456789_FF



Mandataires administratif et financier

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives et perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut assurer le montage de votre dossier, assurer son suivi en ligne et percevoir la prime à votre place. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.

Exemple:
123456789_DLFF



2 mandataires : un financier et un administratif

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives et qu'une autre perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Pour cela il faut que ces deux mandataires se soient préalablement enregistrés sur cette plateforme en fonction du type de mandat que vous souhaitez leur confier. Ils vous communiqueront chacun un numéro qui nous permettra de leur transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant ces deux mandataires. La révocation portera sur les deux mandataires à la fois, il ne sera pas possible de révoquer uniquement l'un des deux mandataires.

Exemple:
123456789_DL +
123456789_FF

[Retour à ma synthèse](#)

[Annuler](#)

[Suivant →](#)

Vous souhaitez désigner un mandataire administratif

En désignant un mandataire administratif, vous lui confiez la tâche de mener vos démarches en ligne à votre place. Vous serez cependant informé des étapes clés de votre dossier par courrier électronique.

Pour désigner un mandataire, vous devez téléverser ci-dessous le mandat complété et signé puis indiquer le numéro d'immatriculation du mandataire.

Merci de télécharger, remplir et téléverser le mandat ci-après

Téléchargez le document

Compléter le mandat en indiquant le n° MPR noté

Numéro d'immatriculation du mandataire*

983095480_DL

983095480_DL



Identité vérifiée

2c2e énergies



Adresse mail

assist@2c2e.fr

N° de téléphone

0788906572

Le numéro d'immatriculation est un identifiant attribué à chaque personne physique ou morale qui s'est enregistrée auprès de l'Anah pour devenir mandataire.

Vous devez l'obtenir auprès de la personne ou de la structure que vous souhaitez désigner comme mandataire

à synthèse

Annuler

← Précédent

Continuer →

Le dossier est transféré à 2c2e énergies

Vous venez de valider votre demande auprès de 2c2e énergies pour monter votre demande d'aide Ma Prime Renov.